

# Jules Borker, une vie de résistance à toute injustice

Il fut pendant plus de trente ans l'avocat de l'Humanité. Mais aussi celui d'Angela Davis, de Josette Audin, des travailleurs du *Parisien libéré*. Jules Borker est mort lundi matin. Il avait quatre-vingt-quatorze ans.

Jules Borker est né le 20 mai 1919 en Lituanie. Ses parents arrivent à Paris quatre ans plus tard et ouvrent un commerce dans le Sentier qui sera réquisitionné sous l'Occupation. Il se destinait à la médecine. La guerre et son engagement dans la Résistance en auront décidé autrement. Franc-tireur et partisan de décembre 1940 à la Libération, il dirigera des mouvements de jeunesse antinazis à Grenoble, Lyon, Toulouse. À la Libération, il se réoriente vers le droit. En 1947, il devient avocat. Et quel avocat ! Pour ceux qui l'ont côtoyé de près, tel Richard Vaeleau qui fut son associé de longues années durant, « c'était un tribun extrêmement courageux », de la trempe de ceux qui ne se laissent pas démonter par les représentants du parquet. « Lors du procès des travailleurs du Parisien libéré contre Amaury, je le vois encore se dresser et pointer le doigt dans la bedaine du procureur. »

Jules Borker, que ses amis appelaient Antoine, son pseudonyme pendant la Résistance, ne craignait rien ni personne. Pour ce ténor du barreau, aucune cause n'était insurmontable. Parmi les nombreuses affaires qu'il a plaidées, rappelons qu'il fut



Jules Borker, en 1972, avec Angela Davis, en Californie, où elle risquait la peine de mort.

l'avocat, aux côtés de Gisèle Halimi et de Jacques Vergès, des militants du FLN en organisant un pont aérien pour permettre aux avocats français de se rendre en Algérie, celui de Josette Audin après l'enlèvement et la disparition de Maurice Audin, d'Alfred Gerson, pendant la guerre d'Algérie, d'Angela Davis qu'il a assistée lors de son procès en Californie en 1972 où elle risquait la peine de mort. En 1973, quelques semaines après le coup d'État au Chili, il s'y rend, à la demande d'organisations internationales

de jeunesse et avec l'appui de l'Épiscopat français pour enquêter sur l'étendue de la répression frappant principalement la jeunesse chilienne.

**Il avait à cœur la liberté de la presse, il était de tous les combats contre la censure.**

En 1979, il fera condamner trois hauts fonctionnaires, le constructeur et l'architecte du collège Édouard-Pailleron dans l'incendie duquel seize

élèves et quatre adultes trouvèrent la mort. Une première en France. Mais pour Jules Borker, aucune cause n'était insurmontable.

Comme avocat, il avait à cœur la défense et la liberté de la presse, de ses journalistes. Avocat de notre journal, il était de tous les combats contre la censure. En 1997, il avait mis en échec Jean-Louis Debré, alors ministre de l'Intérieur, qui avait cru bon de poursuivre l'Humanité devant les tribunaux après un article d'Élisabeth Fleury qui relatait un passage à tabac purement

## DE MULTIPLES HOMMAGES

L'ancien directeur de l'Humanité, Roland Leroy, a rappelé, à l'annonce de ce décès, que « Jules Borker était un ami de longue date. (Je) l'appelais toujours Antoine, ce nom qui lui était resté de l'époque de la Résistance. Dès les premières années de la guerre froide, il fut l'un des avocats habituels de la fédération de Seine-Maritime du PCF où je militais. Plus tard, je fus en contact étroit avec lui quand, sous la direction de Waldeck Rochet, s'établirent de premières relations avec le Parti socialiste, puis avec François Mitterrand. Et quand je devins directeur de l'Humanité, il fut l'un des avocats habituels du journal. Tout cela fit qu'entre nous, s'étaient établies des relations d'amitié étroite. Je ressens une peine profonde que mon épouse et moi partageons avec ses proches ».

Pierre Laurent, secrétaire national du PCF, a rendu hommage au « militant imperturbable, homme de loi et de justice », au jeune responsable de la MOI, à l'un des artisans du programme commun, à l'animateur du comité Audin, au défenseur des juifs soviétiques. Des messages ont été adressés aux proches de Jules Borker par Patrick Apel-Muller, Richard Béninger, Claude Cabanes, Pierre Zarka...

gratuit de trois jeunes gens interpellés sans motif réel par des policiers du commissariat de Fontenay-sous-Bois. À la même époque, c'est Maurice Papon, quelque temps avant son procès à Bordeaux, qui avait assigné l'Humanité en justice pour, tenez-vous bien, « atteinte à la présomption d'innocence », qui voit sa plainte déboutée. En cause, la publication par nos confrères Gilles Smadja et Charles Silvestre des attendus de l'arrêt de renvoi de la Cour de cassation. Ce qui fera dire à maître Borker : « Cette victoire dépasse

notre seul journal. La liberté de la presse, au moment où elle fait l'objet de nombreuses attaques, sort grandie et renforcée par cette décision. En déclarant, dans ses attendus, qu'il est « légitime que la presse contribue à éclairer son lectorat sur des faits qui intéressent l'histoire », le tribunal donne à sa décision une portée particulière à la mesure de l'affaire Papon elle-même. »

Avocat, militant communiste, il fut l'un des négociateurs, d'abord sous l'impulsion de Waldeck Rocher puis de Georges Marchais, du programme commun. Avec son confrère Roland Dumas – pour le Parti socialiste –, ils avaient inventé une affaire de faux divorce pour justifier leurs nombreuses rencontres. Pour Jean-Michel Catala, ancien secrétaire des Jeunesses communistes et lui aussi avocat, « Antoine est un homme qui a une belle histoire et qui mérite le respect ». Jusqu'au bout, il est resté cet homme « délicieux, jeune d'esprit, aux incroyables facultés intellectuelles », ajoute Richard Vaeleau.

Le 3 mai 1990, il reçoit la Légion d'honneur des mains de François Mitterrand. C'est dans les locaux de l'Humanité, son journal, qu'il la fête avec de nombreuses personnalités et de tous ses amis.

MARIE-JOSÉ SIRACH

## Un ami authentique, un porteur d'humanité

PAR PATRICK LE HYARIC, DIRECTEUR DE L'HUMANITÉ, DÉPUTÉ AU PARLEMENT EUROPÉEN.

C'est avec une immense tristesse que j'apprends le décès d'un ami très cher, d'un ami sincère de notre Humanité, Jules Borker, une figure, une voix du palais de justice de Paris. On a du mal à imaginer que Jules, en fait Antoine, nous quitte, même du haut de ses quatre-vingt-quatorze ans, tant il était resté alerte et vif d'esprit. Il continuait à faire des exercices physiques, à produire des notes et des analyses. Je l'ai toujours connu ainsi, la tête pleine d'idées et de projets voilà déjà de nombreuses années, lorsque je présidais la commission justice du Parti communiste et dans mes responsabilités à l'Humanité, où il a toujours été de bon conseil et d'aide extrêmement précieuse.

Durant soixante ans, il aura arpenté les tribunaux, fait résonner ses fines plaidoiries mêlant bon sens, droit et une grande culture. Il aimait les mots, il aimait passionnément défendre, il aimait faire vivre

le droit, toujours dans le respect de l'autre et dans le respect des juges et de la justice.

Engagé dans la Résistance au nazisme très jeune, celui qui se prédestinait à devenir médecin avant l'occupation devint un grand juriste au sortir de la Seconde Guerre mondiale. Il sera le défenseur de milliers de travailleurs et de la CGT, de plusieurs dizaines de collectivités territoriales progressistes, des militants de la paix et de la lutte anticolonialiste, tantôt aux côtés du FLN, tantôt aux côtés du comité Audin et de Josette Audin, ou encore d'Angela Davis. Aux côtés aussi de Georges Marchais pour faire droit contre l'ignoble campagne menée contre lui à propos du STO.

Jules Borker était aussi un passeur, un négociateur, un médiateur. C'est lui qui aura grandement favorisé les rencontres jusque dans son propre appartement entre François Mitterrand et Waldeck Rochet, dans

la perspective de la réalisation de l'union de la gauche et de la préparation du programme commun du gouvernement.

L'histoire du Parti communiste, des mouvements progressistes d'émancipation, comme celle du barreau de Paris porteront une partie de ses empreintes, de ses actions tenaces.

Depuis des décennies, il aura été un avocat fidèle et efficace de l'Humanité. Il ne manquait jamais de nous alerter, de nous conseiller sur les évolutions du droit de la presse jusqu'à venir patiemment les expliquer aux journalistes. Il aura toujours été à notre égard proche et attentionné. Nous perdons un camarade, un ami authentique, un porteur d'humanité.

Nous présentons à sa famille, à ses proches, nos condoléances les plus sincères. Nous remercions Jules Borker. Nous ne l'oublierons pas.